

PAIE et GRH

Module de gestion des ressources humaines (GRH)

AVANTAGES ET BÉNÉFICES

- ***Un calcul sophistiqué de l'ancienneté et de l'expérience***
- ***Le volet assiduité, sous l'angle individuel ou global***
- ***Le calcul de différents scénarios de retraite***
- ***Des données intégrées à l'environnement de PAIE***

« **L**a légitimité de la gestion des ressources humaines réside dans sa contribution à l'efficacité de l'organisation. La gestion des ressources humaines n'est pas une fin en soi; ce n'est qu'un moyen d'aider l'organisation à atteindre ses objectifs premiers. En d'autres termes, la gestion des ressources humaines est au service de l'organisation »¹

Pour atteindre vos objectifs organisationnels, la Société GRICS vous propose d'intégrer la gestion des ressources humaines au système PAIE et GRH.

Clientèles visées

- Le personnel travaillant aux services des ressources humaines

¹ La gestion des ressources humaines, McGraw-Hill, Éditeurs, 1985.

Principales caractéristiques

Gestion des effectifs

Ce module permet l'entrée, la mise à jour, la consultation et le traitement des informations sur le personnel de l'organisation. Il aborde les sujets suivants :

- **Dossier de l'employé**

Le contenu du dossier a été révisé en fonction des besoins précis du domaine des ressources humaines. Les informations consignées dans les fenêtres concernant l'identification et les données personnelles de l'employé seront en mesure de répondre aux attentes du gestionnaire.

- **Résumé GRH**

Aux fins de consultation, cette fenêtre affiche le profil de l'employé en constituant un regroupement d'informations jugé plus pertinent au domaine des ressources humaines.

- **Assiduité**

GRH vous propose une méthode d'accès différente de celle de votre historique d'absences. La fiche d'assiduité offre l'affichage couleur, sous format « calendrier », de l'historique d'absence d'un employé tout en permettant d'obtenir, au besoin, le résumé ou le détail de l'absence.

D'autre part, les exploitations « statistiques assiduité » et « indicateurs de gestion » produisent, à partir de critères de sélection souples, des statistiques globales d'absentéisme qui sont utiles aux différents niveaux de gestion de l'organisation.

- **Formation de la main-d'œuvre**

Les activités de formation suivies ou données par un employé peuvent être consignées dans son dossier.

- **Ancienneté et expérience**

GRH vous propose une fonction spécialisée du calcul de l'ancienneté et de l'expérience. Cette fonction exploite, au besoin, les différentes informations consignées aux historiques d'emploi, de paiements et d'absences pour faire un calcul précis dans le respect des différentes clauses des conventions collectives.

GRH vous permet de visionner au dossier :

- l'ancienneté,
- l'expérience par corps d'emploi,
- les heures travaillées dans un emploi à statut temporaire (personnel de soutien).

De plus, GRH vous propose un outil spécialisé qui fait la gestion des années d'expérience reconnues à titre d'enseignant (Annexe 17 des conventions collectives des enseignants).

À noter, la production, « Changement massif des salaires », a été adaptée pour tenir compte de cet outil.

De plus, l'expérience d'enseignement pour fins syndicales est conservée de façon distincte au dossier.

- **Calcul de la pension**

Cette fonction vous permettra de répondre plus rapidement aux questions de vos employés concernant leurs droits à la retraite. Sur demande, elle vous fournit les informations en fonction de quatre scénarios de retraite qui s'offrent à l'employé.

De plus, cette fonction est en mesure de calculer la pension en fonction d'une date précise, et ce, dans le respect des règles émises par la CARRA.

PAIE et GRH: Des traitements appropriés à votre gestion des ressources humaines

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter notre site Web, www.grics.qc.ca, ou à communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au (514) 251-3730 ou par courrier électronique à info@grics.qc.ca.